



**Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :**

Thymol ..... 12,5 g

Excipient QSP ..... 1 barquette de 50 g de gel

**Forme pharmaceutique:**

Gel à utiliser dans la ruche.

**Espèce cibles:**

Abeilles.

**Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:**

Chez les abeilles :

- traitement de la varroase due à *Varroa destructor*.

**Contre-indications:**

Non connues.

**Mises en garde particulières à chaque espèce cible:**

Un dosage incorrect pouvant causer des effets négatifs sur la colonie, il est important de respecter le dosage recommandé.

**Précautions particulières d'emploi chez les animaux:**

Ne pas traiter pendant la période de miellée pour éviter une possible altération du goût du miel.

Le traitement peut être effectué immédiatement après le retrait des hausses.

Ne pas utiliser la spécialité lorsque la température maximale journalière attendue est inférieure à 15°C ou lorsque l'activité de la colonie est très faible ou lorsque la température est supérieure à 40°C.

Réunir les colonies faibles avant le traitement.

Toutes les colonies d'un rucher doivent être traitées simultanément.

**Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:**

Eviter tout contact direct avec la peau et les yeux car celui-ci peut causer une dermatite et une irritation de la peau et des yeux.

Lors de l'utilisation du médicament, porter des gants imperméables ainsi que l'équipement de protection habituel.

Après application, se laver les mains ainsi que le matériel ayant été en contact avec le gel, avec de l'eau et du savon.

En cas de contact oculaire, laver abondamment les yeux avec de l'eau courante et consulter un médecin.

Ne pas inhaler.

**Effets indésirables (fréquence et gravité):**

Une légère agitation de la colonie durant les jours suivant l'application est possible.

Occasionnellement, par forte température, une légère réduction des jeunes stades de couvain peut apparaître pendant le traitement. Ce phénomène est transitoire et n'a pas d'effet sur le développement de la colonie.

**Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:**

Sans objet.

**Interactions médicamenteuses et autres:**

Non connues.

### Posologie:

Traitement dans la ruche : 2 applications successives de 50 g de gel par colonie à 2 semaines d'intervalle.  
2 traitements par an, au maximum.

### Mode d'administration

Ouvrir la ruche. Ouvrir le couvercle de la barquette et laisser un des angles du couvercle fixé à la barquette. Placer la barquette sur le dessus des cadres au centre, gel vers le haut.

S'assurer qu'un espace libre d'au moins 0,5 cm est disponible entre le haut de la barquette et le couvre cadre. Fermer la ruche. Après deux semaines, remplacer la première barquette par une nouvelle barquette en suivant la même procédure. Laisser le produit dans la colonie jusqu'à ce que la barquette soit vide. Enlever le produit lors de la pose des hausses sur la colonie.

L'efficacité de la spécialité est optimisée si le produit est utilisé à la fin de l'été après la récolte du miel (lorsque la quantité de couvain est décroissante). Toutefois, en cas de forte infestation, la spécialité peut aussi être utilisée au printemps, lorsque la température est supérieure à 15°C.

L'efficacité peut varier entre les colonies en raison de la nature du produit. En conséquence, APIGUARD® doit être utilisé comme un traitement parmi d'autres dans un programme de lutte intégrée, et la chute des varroas doit être suivie régulièrement. Si une chute de varroas significative est observée pendant l'hiver ou le printemps suivant, il est recommandé d'utiliser un autre traitement de la varroase en hiver ou au printemps.

### voie d'administration:

Traitement dans la ruche.

### Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

L'utilisation d'une dose supérieure à celle recommandée (50 g par application correspondant à 12,5 g de thymol) peut causer des perturbations du comportement de la colonie (agitation, abandon ou augmentation de la mortalité). En cas de surdosage, enlever la dose excédante de la colonie.

### Temps d'attente:

Miel : zéro jour.

Ne pas utiliser le médicament pendant la miellée pour éviter une possible altération du goût du miel.

### Propriétés pharmacodynamiques:

Le thymol possède une action acaricide. Toutefois, son mode d'action n'est pas parfaitement connu. Il agit par action directe sur les acariens par inhalation et contact. La dénaturation des protéines est un des modes d'action probable chez l'acarien.

### Caractéristiques pharmacocinétiques:

La part de l'action par inhalation est évaluée à 2/3 et celle par contact direct par l'abeille à 1/3. Toutefois, la proportion relative de chaque mode d'action peut varier en fonction de la température et de l'activité des abeilles.

### Incompatibilités:

Sans objet.

### Durée de conservation:

3 ans.

### Précautions particulières de conservation selon pertinence:

Ne pas conserver à une température supérieure à 30°C.

Ne pas congeler.

Conserver le médicament dans l'emballage d'origine fermé.

Ne pas exposer au rayonnement solaire direct.

Ne pas stocker la spécialité à proximité de pesticides ou d'autres substances chimiques susceptibles de contaminer le produit.

Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

### Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la

réglementation sur les déchets.

**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:**

Titulaire de l'AMM :  
VITA EUROPE  
Vita house - London street  
BASINGSTOKE  
HAMPSHIRE  
RG21 7PG  
ROYAUME-UNI

Exploitant :  
QALIAN  
34 rue Jean Monnet  
BP 20341  
ZI d'Etriché  
49503 SEGRE cedex

**Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:**

FR/V/8103006 4/2001 - 21/12/2001

**Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:**

Sans objet.

**Classification ATC Vet:**

QP53AX22

---

Boe de 10 barquettes de 50 g de gel  
GTIN : 05060212302014

---

QALIAN

34 RUE JEAN MONNET  
ZI D'ETRICHE  
BP 20341  
49503 SEGRE cedex

**Q**ALIAN